

Nombre
de membres en
exercice

9

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil d'Administration
du Centre Communal d'Action Sociale**

Séance du : 13 novembre 2023

Délibération n° : 2023/1311/8

sous la présidence de : Mme Veronica WAGNER, Vice-Présidente

Date de la convocation : 10 novembre 2023

Présents (6) : Mmes WAGNER, GATTO, PAGANI,
TORSIELLO, MM. DUMON, CHARLIER

Absent ayant donné procuration (1) : M. FOURNIER à Mme WAGNER

Absents excusés (2) : Mme MOLINA, M. KRONZ

Ont assisté à la séance : Mme BRULLOT, Directrice du CCAS,
assurant le secrétariat de la séance,
Mme GAVRILOVIC, Médiatrice Sociale,
Mme BARTHELEMY, Adjoint Administratif

POINT N° 8 - Adoption du règlement des aides sociales facultatives du CCAS

VU l'article L. 123-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) donnant la possibilité aux CCAS d'intervenir sous forme de prestations remboursables ou non remboursables,

VU l'article R. 123-21 du CASF faisant référence à "l'attribution des prestations dans des conditions définies par le Conseil d'Administration",

CONSIDERANT la nécessité de réglementer l'attribution des différentes aides sociales facultatives proposées par le CCAS de ROMBAS,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, le Conseil d'Administration,

ADOpte le règlement des aides sociales facultatives du CCAS de ROMBAS joint en annexe.

**Extrait certifié conforme
ROMBAS, le 14 novembre 2023
La Vice-Présidente du CA :**



